

défauts de l'étable à Giguères et parle des mérites de la plaine.

Je ne puis qu'endosser amplement ce que contient la correspondance ci-jointe au sujet de cette variété, c'est j'engage fort ceux qui veulent avoir un bel arbre, plus résistible et plus gracieux que le négondo à planter la plaine de la variété indiquée. Ils seront certains d'en retirer satisfaction.

Je crois M. Sylvestre en état de fournir des plants et de la graine de cette variété de plaine, et il serait important, dans tous les cas, de s'assurer que la graine est bien de la variété en question qui est bien supérieure à la plaine ordinaire.

J. O. CHAPUIS.

### Traité sur la fromagerie.

Danville, 16 juin 1885.

Pourriez vous me procurer ou me dire où je pourrais me procurer un traité sur la manière de fabriquer le fromage, en français si possible. Je suis fromager et je veux des conseils sur certains points de la fabrication.

En le faisant, monsieur, vous obligerez votre humble serviteur,  
O. A. V.

RÉPONSE. — Lire les trois rapports de l'industrie laitière. S'adresser à J. de L. Taché, Saint-Hyacinthe.

### Clôture Everett Wire-bound.

Veillez donc me dire où je me procurerais la clôture "Everett Wire-bound fence" pour placer en avant de ma résidence.

Je vous remercie d'avance pour l'envoi de toute information à ce sujet. Quel est le prix? A vous,  
J. A. B.

Réponse. — Vous aurez tous les renseignements nécessaires sur la clôture en question, en vous adressant à MM. Leonard & Everett, 299, rue des Commissaires, Montréal.

J. G. CHAPUIS.

### Blé d'outarde.

Nous avons reçu de La P. un échantillon de blé provenant d'un seul grain trouvé il y a deux ans dans le jabot d'une outarde. Ce grain est de belle qualité, mais l'essai seul en fera connaître la valeur. Nous espérons que notre correspondant semera ce blé avec soin et qu'il nous en enverra un épi à l'automne avec des données exactes sur le rendement, la durée de la croissance, la maturation, etc.

Nous avons déjà reçu, du Saguenay, il y a quelques années, du blé obtenu de la même manière, mais il n'a pas réussi, ce qui ne doit pas décourager cependant de nouveaux essais puisque les outardes fourragent dans des endroits forts différents et peuvent par conséquent apporter des espèces de tout genre. Ed. B.

### En avant les cercles !

On nous écrit du comté de Bonaventure ce qui suit :

*Cher Monsieur*, — J'ai l'honneur d'accuser réception de votre honorée lettre en date du sept courant. Je vous remercie des informations que vous avez eu la bonté de nous donner et j'ai le plaisir de vous faire savoir que notre cercle est en règle.

J'ai convoqué ce matin, au prône, une assemblée pour cinq heures du soir, et malgré l'affreux état des chemins environ cinquante cultivateurs sont venus donner leurs noms et un bon nombre ont fait savoir qu'ils viendraient à la prochaine assemblée. (Suivent les noms des officiers).

La prochaine assemblée mensuelle aura lieu le dimanche correspondant de juin, à 5 heures de relevée. Un jeune homme qui

fréquentait les cours de l'école de la ferme-modèle, (fermée depuis,) de la province de Québec a promis de faire un travail sur les *fromageries et leur utilité* pour être lu à la prochaine assemblée. Je lui ai dit d'y répondre en même temps à une objection que je ferais à propos d'un établissement de ce genre en la paroisse : que je craignais que les cultivateurs au lieu de semer des grains mettraient leurs terres en labours pour semer du foin et du trèfle et que la dime du curé déjà très mince, diminuerait davantage.

Plusieurs désirent savoir comment s'y prendre et à qui s'adresser pour avoir leurs semences et instruments aratoires à prix réduits, ainsi que le taux ordinaire de réduction. Je leur ai dit que je vous écrirais à ce sujet.

Agréé, Monsieur, l'assurance de tout mon dévouement.

Voici ma réponse à ces questions :

*Cher Monsieur*, — J'ai appris avec plaisir la fondation d'un cercle agricole dans votre paroisse. Je vous en félicite de tout cœur.

Rien, à mon avis, assurera plus tôt le bien-être de votre paroisse que l'entente de tous vos paroissiens en vue de faire prospérer une beurrerie ou une fromagerie.

Les cultivateurs n'ont pas besoin de diminuer grandement l'étendue en grain dans leurs cultures. Ce qu'il leur faut, c'est de mieux soigner leurs prairies et surtout leurs pâturages. Généralement, dans notre province, le tiers des terres est en *pacage*; mais quels pâturages? grand Dieu! les animaux y crèvent de faim, le plus souvent. Quand nos cultivateurs apprendront-ils qu'un pâturage mérite absolument les mêmes soins de préparation, d'engraissement, d'ensemencement que pour les meilleures prairies? Quand auront-ils le courage de semer autant de bonnes graines fourragères qu'il en faut pour produire de bons et complets herbages? Avec la moitié de l'étendue de terre, aujourd'hui, dans la plupart de nos prairies actuellement en pacages, on engraisserait certainement un plus grand nombre d'animaux qu'on n'en laisse crever de faim par le système actuel si l'on soignait bien cette moitié. L'autre moitié pourrait être cultivée en fourrages verts de nature à nettoyer la terre: le seigle, le sarrasin, l'avoine par exemple.

Quant aux grains, un bon nombre de cultivateurs dans différentes paroisses du pays ont fait l'essai suivant pendant l'hiver dernier: au lieu de vendre leurs pois 70c le minot et l'avoine 34c, ils ont fait moudre moitié l'un moitié l'autre; ils ont soigné leurs vaches à lait avec sept ou huit livres de moulée par jour; ils ont mouillé leurs fourrages 24 heures d'avance, et leurs vaches ont donné assez de beurre et de fromage pour payer leur hivernement *tout entier* et laisser un bénéfice en sus de 10 à 20 piastres par vache. Voilà ce que plusieurs cultivateurs ont fait et je l'ai fait moi-même. Donc, que les cultivateurs fassent leur semence de grains comme aujourd'hui, qu'ils soignent *richement* leurs vaches, l'hiver et l'été; qu'ils ménagent tous leurs fumiers liquides et solides; et je vous prédis qu'après cinq ans de ce régime la dime aura doublé, ou vos cultivateurs seront malhonnêtes et ne vous paieront pas la part du bon Dieu! et alors, malheur à eux.

Voilà, monsieur le curé, ce que l'on peut faire, chez vous aussi bien que partout dans cette province. A l'œuvre donc. Je vous ferai transmettre à titre gratuit la série du Journal d'agriculture, au bénéfice du cercle dont vous avez sans doute la direction.

Quant au meilleur moyen d'avoir, à grand marché, semences et instruments, il faut d'abord s'entendre sur la qualité et la quantité requises par tous les membres, et sur les moyens de payer. Cela fait, écrire, ou mieux déléguer un acheteur entendu, porteur des certificats constatant sa mission au nom du cercle, et les garanties à donner. Cet acheteur aura alors les prix du gros et les faveurs données au commerçant; au lieu de payer les prix du détail, ce qui représentera tant